

**DECISION DU DIRECTEUR GENERAL DU 08 DECEMBRE 2023 – MORBIHAN HABITAT**

Décision n° DE-2023-12-08 112.	Délibération du BUREAU N° BU-2022-05-10	Groupe n° 8111 Opération n°8111C1	SAINT GILDAS DE RHUYS Le Clos Er Goh
-----------------------------------	--	--------------------------------------	---

Vu la délibération du Conseil d'administration en date du 10 janvier 2023, déléguant au Directeur général la signature des contrats de prêts d'un montant maximum de 5 M€ par opération,

Vu la délibération du Bureau en date du 10/05/2022, autorisant l'exécution de l'opération précitée,

La présente décision autorise le financement de cette opération à travers 6 emprunts, pour un montant total de **797 966 €**, correspondant à 6 emprunts souscrits auprès de la Caisse des dépôts et 0 emprunt souscrit auprès d'autres banques, dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

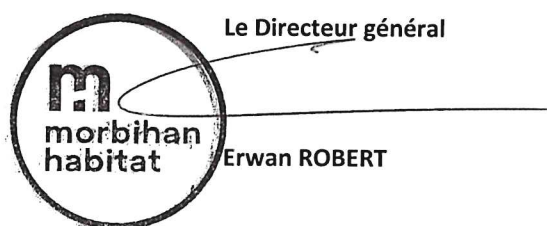
- 6 emprunts conventionnés, souscrits auprès de la Caisse des dépôts :

	Prêt locatif aidé d'intégration (PLAI)	Prêt locatif aidé d'intégration destiné à l'acquisition du terrain (PLAI)	Prêt locatif à usage social (PLUS)	Prêt locatif à usage social à l'acquisition du terrain (PLUS)	Prêt locatif à usage social (PLS)	Prêt locatif à usage social destiné à l'acquisition du terrain (PLS)
Montant du prêt	155 156 €	23 828 €	179 453 €	23 831 €	367 806 €	47 892 €
Durée du préfinancement	de 3 à 24 mois, la durée envisagée étant de 6 mois					
Durée de l'amortissement	40 ans	50 ans	40 ans	50 ans	40 ans	50 ans
dont durée du différé d'amortiss <sup>t</sup>	0					
Périodicité des échéances	annuelle					
Taux de la période	2,60 %		3,60 %		4,11 %	
Index	livret A					
Taux d'intérêt	Livret A -0,4%		Livret A +0,6%		Livret A +1.11%	
Typologie GISSLER	1A					
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)					
Modalité de révision	Double révisabilité					
Taux de progressivité des échéances	- 0,50% (révision du taux de progressivité à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0%)					
Date d'effet du contrat de prêt	31/12/2023					
Date de 1 <sup>ère</sup> échéance	01/07/2025					
Garanties	50% GMVA / 40% Commune de SAINT GILDAS DE RHUYS / 10% Conseil Départemental du Morbihan					

Fait à Vannes, le 08 décembre 2023

Certifiée exécutoire

Le Directeur général



Erwan ROBERT